



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Paris, le 25 octobre 2023

Madame, Monsieur,

Chers agents de la fonction publique de l'État,

Depuis deux ans, nous faisons face à une forte inflation qui vous touche au quotidien, notamment à travers la hausse des prix alimentaires.

C'est pour cela que je voulais vous partager, très directement, les décisions que nous avons prises, en tant qu'employeur public.

Depuis 2022, et conformément aux engagements du président de la République, j'ai procédé à des hausses inédites du point d'indice : 3,5 % l'année passée et 1,5 % cet été. Nous nous sommes assurés que personne dans la fonction publique ne soit rémunéré sous le SMIC, lui-même réhaussé, et nous nous battons pied à pied pour augmenter les premiers niveaux de rémunération. C'est pourquoi nous avons effectué une distribution de points ciblée sur les bas salaires en juin et que nous procéderons à une distribution généralisée de cinq points d'indice supplémentaires en janvier prochain.

Je le sais, ces efforts financiers, très significatifs pour les finances des employeurs publics, ne résolvent pas à eux seuls la question centrale de l'attractivité et de la valorisation de ceux qui travaillent dur, au quotidien. Je continuerai d'agir pour que ce travail puisse être mieux reconnu.

Mais l'urgence, c'était aussi d'agir face à l'inflation qui demeure importante. C'est pourquoi, au-delà des mesures structurelles et générales que je viens d'évoquer, nous faisons plus pour ceux qui ont moins et qui subissent le plus durement la hausse des prix des produits du quotidien.

Le Gouvernement a donc décidé en juin dernier le versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat. Elle concerne les agents publics de l'État et de l'hospitalière qui touchent moins de 3 250 € bruts par mois, soit 7 147 agents de l'État dans le département.

1/2

101 rue de Grenelle
75327 Paris 07

Son montant s'échelonne de 300 € à 800 € bruts. Comme je l'ai annoncé avant l'été, cette prime sera versée en une fois d'ici à la fin de l'année et son versement aura lieu pour la plus grande partie d'entre vous ces jours-ci, avec votre paie d'octobre. Je voulais vous en informer directement.

Par ailleurs, je vous écris quelques jours après la signature, avec six organisations syndicales représentatives, d'un accord majoritaire pour renforcer les garanties en prévoyance des agents de la fonction publique de l'État. Cet accord vous concerne très directement et protège vos revenus en cas d'accidents graves de la vie (maladie chronique, incapacité, décès, ...).

Demain, le revenu de remplacement assuré directement par votre administration sera sensiblement réhaussé pour vous protéger, protéger vos enfants et vos ayants droit.

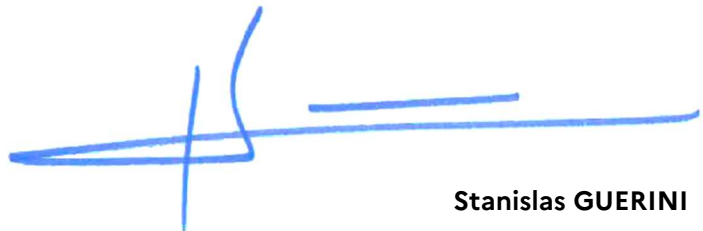
Aujourd'hui, 1 million d'entre vous ne cotisent pas à une mutuelle complémentaire pour leur prévoyance, et ceux qui le font ne bénéficient pour le moment d'aucune participation financière de l'État.

Demain, à l'image de ce que nous faisons pour votre complémentaire santé, si vous souhaitez renforcer encore votre protection de base en prévoyance, l'État contribuera à hauteur de 7 € par mois pour vous aider à payer la complémentaire prévoyance proposée par votre administration.

J'ai conscience de vous écrire dans un moment singulier pour notre pays, où le service public n'a jamais été aussi essentiel à notre Nation. C'est pourquoi nous devons plus que jamais protéger et valoriser ceux qui le font vivre.

Vous pouvez compter sur mon engagement et ma détermination à agir pour mieux valoriser le travail et l'engagement qui sont les vôtres au quotidien. Je sais ce que la Nation vous doit.

Avec toute ma reconnaissance,



Stanislas GUERINI